

déchets végétaux crus halte aux indésirables

Une année après l'introduction de la taxe au sac, la Municipalité constate que les déchets organiques collectés en porte-à-porte ont nettement augmenté (+63%) mais que leur qualité s'est nettement dégradée, notamment par la présence de sacs plastiques et d'autres déchets indésirables dans les conteneurs destinés à la collecte des végétaux crus. Pour y remédier et améliorer la qualité des déchets compostables, la Municipalité rappelle au respect des directives communales en matière de gestion des déchets et lance une campagne de sensibilisation dès le 19 mai.

Trois autocollants différents informeront les usagers que leur conteneur à végétaux contient des déchets non conformes et les inciteront à plus de vigilance dans le tri de leurs déchets verts. Si la situation ne s'améliore pas, la Ville renoncera à collecter le conteneur fautif. Les propriétaires et gérances recevront également un courrier les invitant à faire le nécessaire auprès de leurs locataires. Une affichette, disponible sur la page Internet du service d'assainissement, permettra à celles et ceux qui le désirent de se renseigner précisément sur les déchets acceptés dans le conteneur à végétaux crus.

Les déchets verts constituent une ressource idéale pour fertiliser les champs et les jardins. Une fois déposés dans le conteneur à végétaux crus, ils partent à la compostière pour y suivre le processus naturel de dégradation par lequel ils se transforment en compost et finissent dans la nature. Toutefois, les déchets non conformes ne doivent surtout pas s'y mélanger car, n'étant pas compostables, ils interfèrent avec le processus naturel de dégradation, rendent le compost inutilisable et polluent les sols. La qualité du compost produit dépend directement de la qualité de la collecte déchets et donc du comportement de chaque usager.

La direction des travaux

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Olivier Français, directeur des travaux, 021 315 52 00**
- **Fadi Kadri, chef du service d'assainissement, 021 315 79 10**

Lien internet : <http://www.lausanne.ch/assainissement>

Lausanne, le 19 mai 2014